

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 7 mars 2024</b> Par suite d'une convocation en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 7 mars 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13 <b>Délibération n° 07_2024</b></p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Béatrice TISSOT, André MORARD, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET, Gaëlle MESSINA, Aline SIMOES, Véronique LEGENDRE, Rémi BESSERER Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents excusés : Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Sébastien REY-GORREZ), Yanis ETHEVE (a donné pouvoir à Jérémie COURLET) Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT</p>

**Objet : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire s'étant retiré de la pièce au moment du vote, le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'André MORARD, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir ci-après) ;

2°/ Constate, que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

**BUDGET PRINCIPAL :**

*Fonctionnement :*

Dépenses :

Prévu : 1 277 958.00 €

Réalisé : 854 590.78 €

Recettes :

Prévu : 1 277 958.00 €

Réalisé : 1 366 806.89 €

*Investissement :*

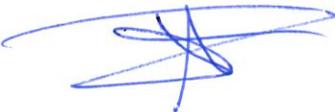
Dépenses :  
Prévu : 1 887 544.79 €  
Réalisé : 724 946.26 €

Recettes :  
Prévu : 1 887 544.79 €  
Réalisé : 1 728 293.42 €

Résultat de clôture de l'exercice :  
Fonctionnement : + 512 216.11 €  
Investissement : + 1 003 347.16 €

Résultat global : + 1 515 563.27 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le :  Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémy COURLET  	Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT  
---	---	--